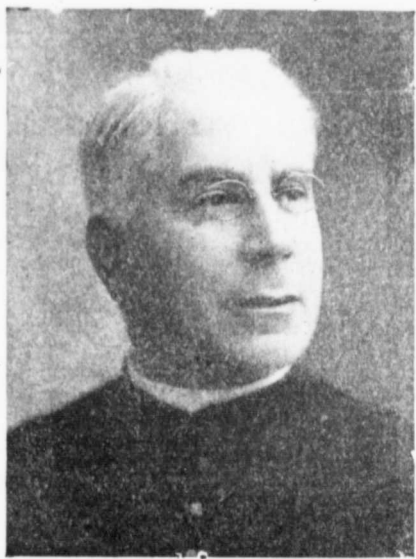


Annuaire Très-Saint-Rosaire



Le Rév. Père A. GLADU, O. M. I.

1892

—
1916

“La Sainte Vierge a disposé des choses, d’une façon fort imprévue, pour que la garde de son Sanctuaire de prédilection fût confiée aux serviteurs dévoués et aux zélés propagateurs de son Immaculée Conception”

(Mgr. F. X. CLOUTIER.

Sommaire, Mai 1916

Chronique du Sanctuaire.....	161
Notre Prime.....	164
Mois de Marie.....	165
Salve Virgo Virginum.....	169
Annales du T. S. Rosaire.....	170
A Saint Joseph.....	172
Les Quinze Samedis.....	173
L'Hermine et le Rat.....	176
Histoire de la Paroisse de Champlain.....	177
Les Petites Soeurs de la Sainte Famille.....	182
Corbeille des pauvres.....	184
Chronique Mariale Internationale.....	185
Le Chemin de la Croix.....	187
Actions de Grâces.....	189
Recommandations.....	192
Nos chers défunts.....	194
Bibliographie Mariale.....	195
Livres et Revues.....	199

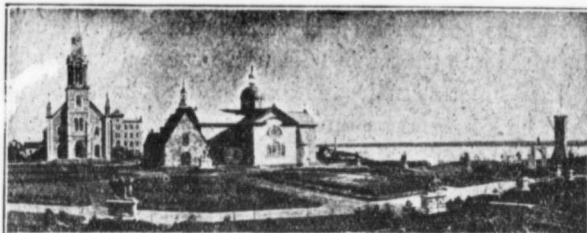
GUIDE DE NOS ABONNÉS.

- 1° Le prix de l'abonnement est de 50 cts par année pour le Canada et de 60 pour les Etats-Unis.
- 2° L'abonnement est payable d'avance. Un avis est adressé aux retardataires, et, après deux mois d'attente, le nom de ceux qui n'ont pas répondu est retranché de nos listes.
- 3° L'abonnement peut commencer à toute époque de l'année.
- 4° Tout abonnement ou réabonnement doit être accompagné de l'adresse " *au grand complet* " de l'envoyeur.
- 5° Le Directeur doit être immédiatement informé de tout changement d'adresse, et, en le faisant, on ne doit jamais oublier de donner l'ancienne adresse.
- 6° Les annales sont expédiées à la fin de chaque mois. Que toute irrégularité dans leur réception soit signalée sans retard au Directeur.
- 7° Nous conseillons fortement de faire enregistrer les lettres qui contiennent des billets de banque.
- 8° Le mode de paiement le moins dispendieux est par *bon de poste*, par *mandat de poste* ou *d'expresse* ou par *chèque* faits au nom du Directeur des Annales du T. S. Rosaire.
- 9° Le plus sûr est de payer au bureau même des Annales à l'occasion d'un pèlerinage.
- 10° Mais le mode que nous préférons est de nous faire parvenir l'argent par l'entremise d'un zéléteur ou d'une zélatrice.
- 11° Voir, sur la dernière page extérieure les avantages offerts à nos abonnés.
- 12° Toute correspondance intéressant la revue doit être adressée aux

Annales du Très-Saint Rosaire,

Cap-de-la-Madeleine,

Comté de Champlain, P. Q.



Chronique du Sanctuaire

Mars, 1916.

" Recueillez les miettes... "

REPOS ET JEUNE



NOTRE numéro de mai est-il préparé". — "Hélas ! il me reste encore la chronique". — "Oh ! la belle affaire, allez !" — "Elle me fatigue d'autant plus que je ne trouve rien à consigner". — "Alors reposez-vous... Ça vous fera du bien". — "Et vous ferez le sacrifice de la chronique ?" — "Très volontiers, le jeûne aiguise l'appétit". — "Vive le repos ! Vive le jeûne !"

NOTRE-DAME DU CAP, SAUVEZ NOS ÉCOLES !

Mais le repos et le jeûne absolus font plus de tort que de bien.

Faisons un compromis honorable, et signalons, au moins, notre assemblée de protestation, tenue, le 26, au Cap de la Madeleine. Sur l'invitation du Cercle Valiquette, de l'A. C. J. C., trois orateurs sont venus, en effet, exposer à notre peuple les diverses phases de la proscription du français en Ontario,

nos motifs d'espérance et no smoyens d'action à l'heure actuelle.

“Nous avons confiance en la victoire finale”, s'est écrié M. Grenon, parce que trois fois déjà notre cause a été confiée, ici même, dans son sanctuaire national, à la Reine du Canada-français. O Notre-Dame du Cap, à vous nos chers enfants ! Sauvez nos écoles !”

Et pendant que le choeur chante à l'orgue :

Gardons la langue de nos pères,
Gardons les moeurs du bon vieux temps ;
Que nos maisons soient toujours fières
D'abriter de nombreux enfants !

Nous nous rappelons cette pensée développée au congrès eucharistique de Lourdes par notre représentant canadien :

“Lorsque, dans la simplicité de notre âme, nous ouvrons les pages des Livres Saints, nous y lisons que le premier miracle accompli par l'Esprit, selon la promesse du Christ, ce ne fut pas de faire parler les apôtres dans une seule langue, mais de faire entendre les vérités de l'Évangile à tous les peuples, dans toutes les langues et les idiomes de la terre. Et quand la Vierge Sainte apparut à la bergère des Pyrénées, sur la pierre sacrée près de laquelle nous sommes réunis en ce moment, ce n'est ni dans le grec de la scolastique, ni dans le latin des légistes, ni même dans le français de l'Académie, mais dans le patois des montagnes qu'elle lui parla.

Ce que nous voulons, ce que nous demandons, c'est que l'Évangile soit prêché sur la terre d'Amérique, comme il a été prêché en Europe, comme il l'a été en Asie, comme il l'a été partout et comme il le sera jusqu'à la fin des temps, dans la langue de tous les peuples qui veulent venir, avec une pensée droite et un coeur généreux, au Christ et à son Église”.

AGRANDISSEMENTS

Pour être exécuté avec rapidité et précision, le travail des annales demande de l'espace et de l'air. Notre bureau a donc été agrandi du double, et nous avons profité de l'occasion pour réorganiser nos divers départements. Notre installation est

maintenant à la hauteur de l'oeuvre, et nous espérons qu'à l'avenir nos abonnés n'auront aucun sujet de se plaindre de notre administration.

DÉJÀ A L'OEUVRE

Là-bas, sur la colline, une équipe de travailleurs sont déjà à l'oeuvre ; les uns dégagent le tertre du Calvaire de son manteau de neige ; les autres construisent des abris pour les matériaux ; d'autres sont occupés à les charroyer. Les travaux seront menés rondement et sûrement, et nous aurons, cette année encore, un splendide cadeau à offrir à Notre-Dame du Cap.

MOYENS DE COMMUNICATION

Nos amis viendront l'admirer. Et ils seront d'autant plus nombreux que les moyens de communication entre Les Trois-Rivières et le Cap seront plus faciles. Les "petits chars" s'annoncent ici pour la fin de juin ; en attendant, une de nos "autobus" fera le trajet toutes les heures entre le Cap et le terminus de la ligne des tramways, pendant que l'autre fera constamment la navette entre le centre de la ville et le Sanctuaire.

TOUT DOUX...

La première quinzaine de mars a été très dure. Les "vieux" s'accordent à dire que jamais, de leur mémoire, il n'est tombé tant de neige en si peu de temps.

Et cependant, en moins d'une semaine, sous un soleil exceptionnellement ardent, elle s'est fondue "comme la cire au souffre d'un brasier".

Le niveau du fleuve, resté libre tout l'hiver, monte à vue d'oeil ; les banquises descendent au pas de course vers le golfe ; des oiseaux sont revenus chanter ce matin à ma fenêtre. C'est la vie, c'est la gaieté, c'est l'activité qui revient...

Il a donc raison mon vieil almanach :

Si mars commence en courroux,
Il finira tout doux.

ARTHUR JOYAL, O. M. I.,
DIRECTEUR.

Notre Prime

Lisez et faites lire ! Mot d'ordre très heureux : notre prime nous a valu près de 400 nouveaux abonnements au cours du mois de mars. Si cet élan se maintient, nous atteindrons sûrement les 20,000 à la fin de nos noces d'argent.

Voici une belle lettre, entre plusieurs autres, qui mérite d'être insérée "*in extenso*" dans notre revue. Elle nous vient d'un Chevalier Pontifical, ancien zouave et frère du Révérend Messire Luc Désilets.

Mon révérend Père,

Veillez agréer mes plus sincères remerciements pour votre gracieux envoi du "Deuxième Centenaire du Sanctuaire de Notre-Dame du Cap".

Soyez sûr que je le garderai comme un précieux souvenir de cette inoubliable démonstration, et aussi, de votre délicate bienveillance à mon égard.

Comme vous n'en doutez pas, ces pages charmantes, qui formeront un des plus beaux chapitres de l'histoire du vieux Sanctuaire, sont d'un bien grand intérêt pour notre famille.

Que de souvenirs chers et intimes elles évoquent, en effet, en disant le dévouement et les travaux des humbles ouvriers qui ont répondu à l'appel de la Vierge du Cap, pendant l'obscur période à laquelle devait succéder l'épanouissement de son culte national au Canada !

Encore une fois, sincère merci, bien cher Père, et croyez-moi,

Tout vôtre,

LES TROIS-RIVIERES,
22 FÉVRIER 1916.

G. DÉSILETS.

* * * * *
Mois de Marie
* * * * *

Vers l'autel de Marie
Marchons avec amour.



MOIS DE MARIE veut dire, dans la langue de la piété, mois qui appartient à Marie, mois de ses grandes audiences et de ses grandes faveurs, mois dont tous les jours doivent être consacrés au culte de cette aimable Mère, à la féliciter de son bonheur, à méditer sa puissance et sa bonté.

Mois de Marie ! Ah ! de grâce, ne faisons pas mentir ce beau nom. Que ce mois ne soit pas le mois des oeuvres mortes et des souillures ! Qu'il ne soit pas le mois de la vanité, de la dissipation, de la tiédeur, du péché !

* * *

Au cours du mois de mai, la Sainte Vierge désire surtout que nous la visitons.

Son autel de prédilection au Canada, c'est celui de son Sanctuaire National. Venons-y en pèlerinage. La Madone du Cap attire et fascine.

“Quand on l'a vue une fois, on voudrait la regarder toujours ; on reste là, à ses pieds, retenu par un charme mystérieux. Comment expliquer cela ? D'où vient la séduction de cette tête de Vierge ? Ah ! je sais, la main divine a retouché l'oeuvre première et y a imprimé un cachet qu'on ne trouve pas aux productions du génie. Cette Madone n'est pas comme tant d'autres, car elle a eu son mouvement des yeux, sa figure a changé déjà, et sa physionomie garde je ne sais quoi de mobile, de vivant. On dirait que ses yeux vont s'ouvrir encore, que ses lèvres vont remuer ; on dirait que le sourd travail de la vie anime et colore ses joues. C'est toujours la Vierge du prodige. Le souffle divin a effleuré cette pierre. Qui donc aurait pu donner à ce visage son indéfinissable et céleste expression ?

Devant les oeuvres des grands artistes, on admire et on se tait ; mais ici, aux pieds de l'humble Madone, on prie amoureux-



NOTRE-DAME DU CAP

sement ; et, tout le temps de sa prière, on sent descendre en soi force et consolation. Des mains ouvertes de la Vierge. émane une vertu qui emplit le Temple, qui imprègne ses vieilles pier-

res, qui pénètre le coeur du pèlerin, — plus dur que le rocher souvent. Je le répète, la Madone du Cap n'est pas comme tant d'autres ; ses traits restent au fond des yeux et au fond de l'âme. Qui l'a regardée une fois, voudrait la contempler toujours ?... (1)"

Si ce pieux voyage nous est impossible, visitons les sanctuaires de Marie les plus rapprochés ; du moins, allons nous agenouiller au pied de son autel, à l'église paroissiale.

Assistons à l'exercice du soir. "Là, en effet", écrit Mgr de Ségur, "on s'anime les uns les autres à la piété, par le bon exemple ; on prie ensemble ; on chante de beaux cantiques à la sainte Vierge, les prêtres font des instructions ou des lectures courtes et simples que tout le monde peut comprendre ; et l'on peut assurer qu'après le mois de Marie célébré de la sorte, on commence l'été avec une fameuse provision de grâces.

S'il n'y a pas de réunion publique à l'église, il faut tâcher de fêter le mois de Marie en famille, et, pour cela, organiser dans quelque chambre de la maison, une petite chapelle, avec une statue de la sainte Vierge, qu'on entoure de bouquets et de fleurs. Au moment convenu, toute la famille se rassemble ; on fait une petite lecture ; on récite soit les Litanies de la sainte Vierge, soit une dizaine de chapelet, soit même le chapelet tout entier, comme cela se pratique encore dans bien des familles chrétiennes de la vieille roche. Si on le peut on chante un cantique ; et l'on termine la fête de chaque jour, en disant un *Souvenez-vous* pour le Pape et à ses intentions.

Si tu ne peux pas, mon cher lecteur, organiser ainsi ton mois de Marie, ni le faire en famille, contente-toi de le faire en particulier, en compagnie de ton bon ange, c'est un compagnon de mois de Marie qui en vaut un autre. Avec lui, récite au moins une dizaine de ton chapelet chaque jour, et salue avec amour la bonne sainte Vierge, Mère de Jésus, et ta Mère du ciel. Matin et soir, mets-toi à genoux devant l'image de la sainte Vierge lui demandant de te bénir".

Récite cette belle prière de saint Alphonse de Liguori, enrichie de 300 jours d'indulgence, chaque fois, et d'une plénière à la fin du mois.

(1) La Revue du Rosaire, août 1896.

Vierge très sainte et immaculée, ma mère, ô Marie, à vous qui êtes la mère de mon Seigneur, le refuge des pécheurs, j'ai recours aujourd'hui, moi le plus misérable de tous. Je vous vénère, ô grande Reine, et je vous remercie de toutes les grâces que vous m'avez faites jusqu'ici, spécialement de m'avoir délivré de l'enfer, que j'ai si souvent mérité. Je vous aime, ô Souveraine très aimable; et, pour votre amour, je m'engage à vous servir toujours, et à faire tous mes efforts pour que vous soyez aussi aimée par les autres. Je place en vous toutes mes espérances, tout mon salut. Agrérez-moi pour votre serviteur et recevez-moi sous votre protection, ô Mère des miséricordes. Et puisque vous êtes si puissante auprès de Dieu, délivrez-moi de toutes les tentations, ou obtenez-moi la force de les vaincre jusqu'à la mort. Je vous demande le véritable amour de Jésus-Christ; par vous j'espère faire une bonne mort. O ma Mère, par l'amour que vous portez à Dieu, je vous prie de m'assister toujours, mais surtout au dernier moment de ma vie. Ne m'abandonnez point que vous ne me voyiez en sûreté au ciel, occupé à vous bénir et à chanter vos miséricordes pendant toute l'éternité. Ainsi je l'espère. Ainsi soit-il.

* * *

Déposons aux pieds de notre Reine, l'hommage d'une âme purifiée et bien décidée à devenir meilleure. C'est le plus beau et le meilleur bouquet que nous puissions lui offrir chaque jour. "Qui peut douter", écrivait en 1904, Sa Sainteté Pie X, " que ce soit un devoir pour quiconque prétend gagner par ses hommages le coeur de Marie, de corriger ce qu'il peut y avoir en lui d'habitudes vicieuses et dépravées, et de dompter les passions qui l'incitent au mal ?... Que chacun se persuade bien de cette vérité que si sa piété à l'égard de la Bienheureuse Vierge ne le retient pas de pécher ou ne lui inspire pas la volonté d'amender une vie coupable, c'est là une piété fallacieuse et mensongère, dépourvue qu'elle est de son effet propre et de son fruit naturel".

* * *

En échange, nous recevrons la plus tendre et la plus maternelle des bénédictions.

A. J., O. M. I.

"Salve Virgo Virginum"

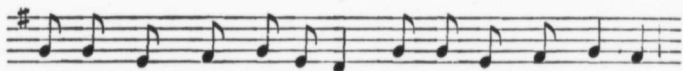
G. E. P.



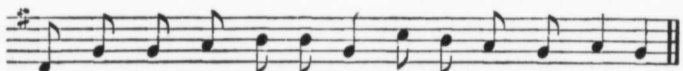
SAL-VE Vir-go vir-gi-num, Templum Tri-ni-tá-tis ;
Salut Vierge des vierges, Temple de la Trinité ;
PER te Ma-ter grá-ti-æ, Dul-cis spes re-ó-rum,
Que par toi, Mère de la grâce, Douce espérance des coupables,



An-ge-ló-rum gáu-di-um, Hortus vo-lu-ptá-tis,
Joie des Anges, Jardin de délices,
Re-gí-na cle-mén-ti-æ, Por-tus nau-fra-gó-rum,
Reine de clémence, Port des naufragés,



Se-des Sa-pi-én-ti-æ, Cel-la pu-ri-tá-tis,
Siège de la Sagesse, Sanctuaire de pureté,
So-lá-men mœ-rén-ti-um, Sa-lus in-fir-mó-rum,
Consolation des affligés, Salut des infirmes,



Pal-ma pa-ti-én-ti-æ, E-bur ca-sti-tá-tis ;
Palme de patience, Ivoire de chasteté ;
Vi-de-á-mus Dó-mi-num, In áu-la san-ctó-rum.
Nous voyons le Seigneur, dans le séjour des saints.



Annales du T. S. Rosaire

LE RÉVÉREND PÈRE A. GLADU, O. M. I., DEUXIÈME RÉDACTEUR.

“Quelques semaines avant sa mort, au curé qui lui représentait que les besoins toujours croissants du ministère réclamaient la présence ici d'une congrégation religieuse, Mgr Lafèche, évêque des Trois-Rivières, répondait : “Je le comprends, une congrégation est devenue nécessaire, mais ma fin est proche, et je veux laisser à mon successeur le soin de mettre le couronnement à cette oeuvre”.

Dès 1902, “par un ensemble de circonstances, où la volonté divine bien plus que celle des hommes, se laisse voir et s'impose, les Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée sont choisis de préférence pour devenir les gardiens et les fidèles soutiens du Sanctuaire”.

La translation de la desserte du pèlerinage nécessitant le contrôle des “Annales du T. S. Rosaire”, Monsieur Duguay les céda, par contrat, à ses successeurs.

Les progrès de la revue devaient marcher de pair avec ceux du Sanctuaire. Le format fut donc agrandi, le papier embelli et l'impression plus soignée.

“Le Révérend Monsieur Duguay” écrivait le Père Dozois, supérieur, “avait poussé l'activité jusqu'à s'imposer la rude tâche de publier des annales. Il était bien convaincu de leur importance, voire même de leur nécessité pour le développement du Pèlerinage.

Les Oblats entrent pleinement dans ses vues et, aujourd'hui, ils envoient, avec leurs respectueux hommages, aux amis de la Sainte Vierge du Cap, le premier numéro d'une nouvelle série, avec toilette toute neuve.

Chers abonnés et amis, le pèlerinage de Notre-Dame du T. S. Rosaire dépend de vous, en grande partie du moins ; il sera dans notre cher Canada, pays de Marie, s'il en est un, ce que vous aurez voulu qu'il soit. Le sort de nos annales dépend

aussi de votre zèle à les recevoir et à les répandre. Que Notre-Dame du T. S. Rosaire nous aide à la faire connaître, à la faire aimer et à chanter ses louanges !”

Le 17 juin, le Père Aloïs Gladu, O. M. I., arrivait au Cap pour prendre la charge de directeur-rédacteur des “Annales du Rosaire”. Ancien notaire, journaliste, professeur, missionnaire, fondateur de la “Bannière” d’Ottawa, auteur même, il se donna à son oeuvre avec tout l’entrain de son expérience. Si bien qu’en 1902 Mgr Cloutier daignait recommander à ses ouailles, dans une lettre pastorale sur le Sanctuaire du Cap, “ses intéressantes annales, irréprochables sous le rapport du style et de la rédaction comme sous celui de la doctrine, et qui renfermaient une grande variété de matières utiles pour leur édification et leur instruction”.

Au témoignage de notre “Codex Historicus” ses efforts furent couronnés de succès. A son arrivée les annales comptaient environ 3,500 abonnés payants ; à son départ, après 21 mois de travail intense, elles en ont 9,200.

A notre Juniorat de Saint-Boniface où l’obéissance l’a appelé il a fondé et il dirige encore “L’Ami du Foyer”, si goûté de nos familles canadiennes. Nul doute que sa renommée ait été pour beaucoup dans le succès de ce modeste périodique non seulement dans l’ouest mais surtout dans l’est canadien.

Né en 1840, il est un des plus anciens publicistes canadiens. Au nom de tous ceux de nos abonnés qui ont bénéficié jadis de son zèle marial, nous lui souhaitons, à l’occasion du premier quart de siècle de ses annales, de pouvoir longtemps encore tenir, digne et ferme toujours, sa plume de “missionnaire des pauvres”.

A. J., O. M. I.



A Saint Joseph

O Patriarche sublime
De calme et d'humilité,
Jette un regard sur l'abîme
Où se meurt l'humanité !

Puisqu'un Dieu t'a dit : " Mon Père ",
O toi qui lui commandais,
Commande à la grande guerre,
Patron de la grande paix !

Mets fin au tumulte immense
Qui hurle au loin nuit et jour,
Patriarche du silence,
Du travail et de l'amour.

Pitié pour ceux qui s'aimèrent,
Les absents, les disparus,
Toi dont les jours s'écoulèrent
Entre Marie et Jésus !

Veille sur ceux qui demeurent,
Sur le brave et sur le fort,
Et veille sur ceux qui meurent
Patron de la bonne Mort !

Grand saint, plein d'ombre et de gloires,
Toi dont la main tient un lys,
Donne le Dieu des victoires
Donne à la France ton Fils !

JOSEPH SERRE.

Les Quinze Samedis

Depuis l'origine de l'Eglise, le samedi a toujours été le jour consacré, chaque semaine, au culte spécial de Marie. Pour quelles raisons ? Il convient de les rappeler.

* * *

N'est-ce pas le *samedi* que les Saintes Femmes, plus confiantes et plus accessibles au souvenir des bienfaits, sont allées porter des arômes au sépulcre ? Marie reste seule, forte et confiante, assurée de la résurrection du lendemain. Elle sait que la visite au tombeau est inutile, sans résultat immédiat. Elle passe les heures de ce samedi, en les partageant entre la prière et la sublime résignation, entre les angoisses d'une Mère dont le Fils est enseveli et les radieuses espérances d'une âme qui entrevoit les allégresses de sa résurrection triomphante.

Ainsi le samedi, jour hebdomadaire de Marie, prépare au dimanche, jour hebdomadaire de Jésus. L'un amène l'autre. N'est-ce point par Marie que les âmes vont à son Fils ?

Au surplus, dès les premiers temps de l'ère chrétienne, l'histoire a confirmé le témoignage de cette belle vérité de fait. Elle a consigné un événement remarquable, qui n'a pas peu contribué à établir la tradition apostolique et chrétienne, en ce qui concerne le culte privilégié du samedi.

Dans un sanctuaire de la ville de Constantinople, on avait exposé une image de la Vierge Marie. Un long voile la dérobaient d'ordinaire à la vue. Il arriva que ce voile, chaque vendredi soir, soulevé comme par une main invisible, s'élevait à la façon d'un écran à ressort au-devant de l'image, qui paraissait soudain aux yeux du peuple émerveillé. Le samedi soir, après le chant des vêpres, le même voile retombait doucement devant la même image. Et, tous les huit jours, le spectacle se répétait devant la foule en prière.

Par suite de ce prodige, la curiosité alliée à la piété des fidèles se sentit émue et se fixa sur le samedi, qui devint le jour privilégié de Marie. Leur dévotion leur inspira de chanter, chaque samedi, l'office de la Bienheureuse Vierge. De l'O-

rien, la coutume envahit l'Occident, se répandant d'abord dans les monastères, passant ensuite aux cathédrales, s'étendant enfin aux paroisses, aux associations, aux confréries diverses.

* * *

Au quinzième siècle, à l'époque de la Réforme, qui discrédita et repoussa tout culte à la Mère de Dieu, fut inaugurée la dévotion des *quinze samedis*.

Dans le dessein de connaître sûrement sa vocation, le pieux et évangélique Louis de Gonzague se sentit inspiré de recourir à Marie, durant quinze samedis consécutifs, en lui présentant le souvenir des quinze mystères du Rosaire. Le Rosaire était alors universellement en faveur.

Son contemporain, saint Charles Borromée, cardinal et archevêque de Milan, accorda bientôt son approbation à la dévotion des quinze samedis, introduite parmi les fidèles d'Italie par le jeune fils spirituel de saint Ignace de Loyola.

Depuis cette époque, elle est toujours considérée comme la grande dévotion des Napolitains. Les Religieux de la Compagnie de Jésus ont travaillé sans répit à l'implanter solidement dans les rangs de la jeunesse de l'Allemagne et de la Belgique.

Elle est évidemment en honneur dans tous les pays, et aussi bien au Canada. Il n'est pas douteux que cette pratique de dévotion prenne davantage racine dans les âmes et qu'elle pourra leur assurer des fruits de salut ! . . .

* * *

Est-il, en vérité, rien de plus facile à la piété de tous, rien de plus agréable à leur tendre attachement à la Vierge Marie ? A notre époque, la plupart des fidèles se plaisent à honorer le Sacré-Cœur de Jésus par les actes de dévotion du premier vendredi : confession, communion, assistance à la messe le matin et au salut le soir. Combien de personnes pieuses ont déjà prévenu, en quelque sorte, les desseins du Saint-Père, en se présentant à la Table sainte, chaque premier samedi, et même le dimanche qui le suit ! Cette pratique de dévotion isolée et personnelle, délicat témoignage d'un amour spécial envers la

Vierge Marie, devient désormais une dévotion universelle, approuvée par le Vicaire de Jésus-Christ, le 13 juin 1912 :

“Notre Très Saint Père le Pape, Pie X, en vue d'augmenter la dévotion des fidèles envers la très glorieuse Immaculée Mère de Dieu, et pour raviver les pieux désirs de réparation, par lesquels les fidèles aspirent à lui témoigner quelque satisfaction pour les détestables blasphèmes dont le Nom très auguste et les éminents privilèges de cette Bienheureuse Vierge sont assaillis de la part d'hommes pervers, a bien voulu concéder à tous ceux qui, chaque premier samedi du mois, s'étant confessés et approchés de la sainte Table, auront accompli quelque exercice spécial de dévotion, en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Immaculée, dans l'esprit de réparation ci-dessus mentionné et prieront aux intentions de Sa Sainteté, une indulgence plénière applicable même aux défunts”.

Les conditions de cette indulgence sont donc aisées à remplir :

1° La confession de la veille du premier vendredi est suffisante.

2° La communion du premier samedi convie, une seconde fois, l'âme pieuse au festin eucharistique : elle forme comme le deuxième anneau de la chaîne d'or des communions ou mensuelles, ou hebdomadaires, ou quotidiennes.

3° L'exercice spécial, dans un dessein de satisfaction, en l'honneur de Marie, est laissé au libre choix des fidèles : soit le chant des cantiques, soit la récitation des litanies de la Sainte Vierge, soit celle du chapelet ou d'autres prières que l'on trouve dans les manuels de piété.

4° Les prières aux intentions du Saint-Père sont : ou cinq *Pater* et *Ave*; ou encore les cinq versets des litanies des saints, lesquels expriment si bien les intentions générales du Pape : “Daignez gouverner et conserver notre sainte Église...”, et les quatre autres qui suivent ce verset.

Selon la teneur du décret pontifical, la pensée dominante et

inspiratrice de la concession a été une idée et un sentiment de *réparation*, quelque chose d'analogue à la réparation que l'univers catholique dépose aux pieds de Jésus par l'amende honorable du salut, le premier vendredi. Réparation "des exécra- bles blasphèmes que des bouches perverses" profèrent contre "le Nom très auguste de la Vierge Immaculée et contre ses grandeurs et ses prérogatives éminentes".

N'est-il pas juste, en effet, que les Enfants de Marie s'unissent, à la voix de leur Père commun, pour bénir et honorer le Nom très auguste de la Mère de Dieu, pour exalter et glorifier les ineffables privilèges dont Jésus a daigné l'enrichir, le crédit et les bontés qu'elle ne cesse de manifester, du haut des cieux, à toutes les âmes qui la supplient et l'invoquent devant ses autels et dans ses sanctuaires d'ici-bas ?...

(Voir LA BANNIÈRE" de 1913).

L'HERMINE ET LE RAT

Sur un terrain rocailleux
Vivaient le Rat et l'Hermine.
Bientôt, ils furent tous deux
Menacés de la famine.
De son trou le Rat sortait,
Dit à sa blanche compagne :
" Vois, par delà cet étang,
" Comme est riche la campagne ;
" De fermes, d'arbres, d'oiseaux
" Et de fruits elle est couverte.
" Suis-moi, traversons les eaux ;
" La faim nous accablerait".
— " Quoi," dit l'Hermine, "il faudrait
" Me salir à cette fange ? "
— " Eh ! qu'importe si l'on mange ?..."
— "Non", dit-elle, "en vérité !
" Va-t-en, je veux rester pure..
" Ah ! plutôt la pauvreté
" Et la mort qu'une souillure !"

Lachambaudie.

Histoire de la Paroisse de Champlain

Il nous manquait depuis longtemps
Ce livre qui dit tant de choses.

(BENJAMIN SULTE).

Avec l'aide d'un groupe de distingués collaborateurs, M. le Chanoine P. Cloutier, curé de Champlain, vient de livrer à la publicité le premier volume de l'histoire de sa paroisse.

De ces 500 pages parcourues à la hâte, nous avons extrait, pour nos lecteurs, quelques passages relatifs à la Sainte Vierge.

* * *

“Le culte Marial date de l'origine même de la mission qui fut placée sous le patronage de la Présentation. . . .

. . . Les premières religieuses appelées à y former l'esprit et le coeur de la jeunesse furent d'humbles servantes de Marie, des Soeurs de la Congrégation. . . .

. . . Au mois de juin 1685, Messire Louis Ango, vicaire-général de Mgr l'Evêque de Québec, écrivait dans son acte de visite :

“Sur ce qui nous a été représenté par M. le curé, marguilliers et habitants, qu'il y avait une dévotion avec concours de peuple à une image de Notre-Dame appelée Bon-Secours, commencée depuis plusieurs années, et nous ayant demandé notre approbation et permission pour bastir une petite chapelle, en l'honneur de Notre-Dame du Bon-Secours, nous l'avons permis et au dit curé de la bénir et d'y célébrer la messe”.

“De cette ordonnance”, commente l'auteur principal de l'ouvrage, “retenons le paragraphe huitième qui nous révèle une grande dévotion à Notre-Dame du Bon-Secours”. “Ils m'ont établie gardienne de leurs champs”. De son autel rustique, Marie veillait sur les moissons et les récoltes, elle éloignait les

orages, les sauterelles, les sécheresses, les gelées. Elle demandait à Dieu un ciel plus clément, un soleil plus doux et d'abondantes rosées.

Quelques-uns des colons qui avaient vécu à Montréal, avaient apporté avec eux et implanté dans la paroisse cette dévotion à Notre-Dame du Bon-Secours. La population accourait au pied de l'autel de Marie pour offrir, à ses bénédictions, les fleurs et les fruits de la terre. Notre-Dame souriait à ses enfants, elle les encourageait, car il était bien dur alors le labeur de l'homme des champs qui reculait la forêt et luttait contre un climat rigoureux. Mais leur céleste gardienne mettait au coeur, non seulement des hommes, mais aussi des femmes et des enfants, voire même à celui des filles du seigneur, le courage de manier la bêche ou la charrue, sous l'humble vêtement de toile ou d'étoffe du pays tissée par elles-mêmes.

Tous les cultivateurs de Champlain nommaient Marie suzeraine de leur terre, et le seigneur lui-même ne voulait relever que de la Fleur des champs, *ego flos campi*.

En retour, pour les empêcher de s'attacher aux biens terrestres, la Vierge des moissons leur disait avec saint Jean Damascène : "Souviens-toi, ô homme, que tu es ciel et que tu retourneras au ciel, *coelum es et in coelum ibis*".

* * *

La première église en pierre ressemblait à l'église du Rosaire du Cap; seulement elle était un peu plus grande, elle mesurait soixante pieds sur trente-cinq.

Cette église construite vers 1700 a servi au culte pendant un siècle. Il s'y rattache un beau souvenir.

Elle avait été bâtie à un arpent du fleuve, mais vers 1797, les eaux avaient tellement miné la côte que l'église menaçait de s'écrouler : il fallut faire des travaux pour prévenir un tel accident.

Au printemps, à l'époque de la débâcle, la grande batture de Champlain qui a cinq à six milles en superficie, se détacha, par le sud, de ses entraves d'hiver et cette "batture mouvante" formée d'une glace de deux à trois pieds d'épaisseur, commença à virer vers le nord. La pointe atteignit la côte un peu plus haut que l'église, la glace s'amoncela à une hauteur prodigieuse sur une largeur de cent cinquante à deux cents pieds.



PREMIÈRE ÉGLISE DE CHAMPLAIN

Selon toutes les apparences, l'église devait être broyée comme un fétu.

La calamité qui menaçait la paroisse par la destruction de l'église portait les âmes à faire instance au ciel, comme cela arrive toujours devant un coup de force majeure. Le curé et les paroissiens demandèrent un miracle. Agenouillés sur le perron de l'église, en face de la statue de la Sainte Vierge, qui ornait le frontispice, une croix à la main, le pasteur conjurait notre Mère du ciel de sauver un sanctuaire qui lui était dédié. Tout en exhortant les fidèles à la prière, il les assurait de la protection de Notre-Dame. La glace poussée par la force irrésistible du courant atteignit l'église. Les priants furent obligés de s'éloigner de crainte d'être ensevelis sous les glaçons ; mais le bon curé assura ses ouailles que l'église serait préservée. On le laissa dire mais ; les saints Thomas étaient nombreux. La glace, arrivée sur le perron, l'écrasa en un instant, puis s'em-pila perpendiculairement jusqu'à la hauteur de la niche, mais l'église ne fut nullement endommagée.

Est-ce à nous de décider si le miracle a eu lieu ou si la banque devait naturellement s'arrêter au perron du temple ? En tous cas, les apparences sont extraordinaires et méritent une mention historique.

Pour ce qui est de la "batture mouvante", de la marche de la glace, de ses ravages, de la terreur qu'elle a pu répandre, rien de plus vrai, au témoignage de milliers de personnes vivantes qui ont assisté à de semblables spectacles sur les rives du Saint-Laurent.

A cause de ce miracle, la statue qui n'était qu'en bois, devint bien chère aux paroissiens. A la construction de la troisième église, elle fut placée au frontispice et, en 1878, lorsque l'édifice fut démoli, la statue de la Vierge fut mise sur un tertre dans le cimetière, comme pour veiller sur nos morts et sur tout un passé qui nous est cher".

"La légende suivante, léguée par les anciens et inscrite dans les documents à conserver, est charmante dans sa touchante simplicité et révèle un grand esprit de foi.

Une année, lors de la débâcle, plusieurs personnes se trouvaient sur le fleuve exposées à périr. Les parents et les amis accourus sur la côte étaient impuissants à leur venir en aide. Une bonne Soeur de la Congrégation se rendit sur les lieux et déposa son scapulaire sur le fleuve. La glace s'immobilisa aussitôt, et les pauvres gens en péril se hâtèrent de gagner la terre ferme, en chantant les bienfaits de Marie. Le nom de la bonne Soeur n'est pas connu comme celui de tant d'autres de ses compagnes. Elle est passée inaperçue, douce et humble de coeur".

"Dans le bas de Champlain on voyait, vers 1680, une croix sur la terre de M. E. Turcotte, aujourd'hui propriété de M. Donatien Grandmont.

En mai les paroissiens des alentours s'y réunissaient pour le mois de Marie. Les jeunes filles commençaient par un cantique, puis une personne âgée faisait la prière du soir et récitait le chapelet. L'assistance répondait. C'était un spectacle grandiose dans sa simplicité et poétique dans sa rusticité. Dans ce temple en plein air tous étaient parfaitement recueillis".

"Puisse Notre-Dame de Bon-Secours qui a veillé sur Champlain au berceau, bénir encore la paroisse et faire fructifier la terre pour qu'elle reste "la grande amie". Que ses fils ne la désertent pas pour l'air empesté des villes. Retenez, ô Mère, les coeurs et les bras et qu'un jour nous déposions tous à vos pieds les gerbes de nos mérites !"

Nous aurons occasion de revenir sur ce travail éminemment patriotique et religieux.

On peut se le procurer, au prix de \$1.25, frais de port en plus, chez M. le Curé de Champlain ou au "Bien Public", 3 rue Hart, Trois-Rivières.

A. J., O. M. I.

Les Petites Soeurs de la Sainte Famille

LEURS OEUVRES ET LEURS OCCUPATIONS.

Les Oeuvres sont, dans l'intention des fondateurs et des fondatrices, le champ d'action qui permet aux sujets d'atteindre leur fin. Là, se déploie leur industrie et leur zèle ; là, leur âme se perfectionne et gagne des mérites inestimables ; ou, aussi bien, s'expose à se perdre, presque toujours en perdant d'autres âmes.

L'Institut des Pères et Frères de Sainte-Croix fut d'abord le seul à bénéficier, dans leurs divers collèges classiques ou commerciaux, de la collaboration et de l'appoint du labeur de la Société des Petites Soeurs de la Sainte-Famille.

Mais depuis 1895, époque de la translation de la maison-mère à Sherbrooke, les Oeuvres de la Société se sont plus nettement dessinées. Elles embrassent aujourd'hui un plus vaste champ d'opération, de travail et de dévouement. En effet, l'Institut a adopté d'entreprendre "les humbles travaux du ménage" dans les : Délégations apostoliques d'Ottawa et de Washington ; — archevêchés ; — universités et grands séminaires ; — collèges et séminaires classiques ; — juniorats et noviciats ; — communautés de prêtres religieux.

Le service dans les hôpitaux et hospices, dans les cures de ville ou les presbytères de campagne, est-il mis au nombre des Oeuvres à accueillir par la Société ? Ni l'intention, ni le désir exprimé par la Vénérée Mère Léonie, de son vivant, ni le texte des Constitutions écrit de sa main, ne permettent de comprendre ces oeuvres parmi les missions dévolues au zèle des Petites Soeurs.

Quant aux occupations, la Vénérée Fondatrice semble limiter les divers "humbles travaux de ménage à l'énumération qu'elle a consignée dans ce passage des constitutions : "Elles consistent à tenir les lingeeries et les infirmeries ; à faire la cuisine, les lavages, les raccommodages des maisons où elles sont en-

ployées ; et, selon leur capacité, à confectionner les habits des prêtres et des religieux”.

Comme l'on peut s'en apercevoir, il y a, selon les aptitudes, la formation préalable et l'expérience acquise, des charges et des offices pour toutes ses Filles : lingerie et infirmerie, cuisine et réfectoire, lavage et couture, sacristie et ornementation des autels parfois, soin des chambres et des dortoirs, confection même des vêtements de prêtres et des religieux : tel est bien l'ensemble d'un intérieur de maison, tenu avec ordre et propreté. N'est-ce pas là, vraiment, la plus minutieuse et la plus complète reproduction du modèle, “l'humble servante de Jésus et de Joseph”, l'exacte imitation de la Vierge Marie, dont la vie de trente années à Nazareth — et plus tard de trente autres peut-être avec saint Jean — se consuma dans cette monotone et sublime coopération, dans cet apostolat si méritoire dans ses moindres détails ?

Est-il vocation plus enviable, mission plus méritante, que cette existence cachée, ignorée du monde, loin de ses dangers et de ses divertissements, à l'abri de sa vaine estime et de ses louanges plus vaines encore ? Combien de jeunes personnes, sans fortune et sans grande culture intellectuelle, ont rencontré dans la Société des Petites Soeurs, le bonheur et les délices secrètes, le contentement et les satisfactions insoupçonnées, la plus suave vie de famille qu'il soit possible de rêver au service de Jésus, de Marie, de Joseph... Vie de travail, il est vrai ; mais vie de prière et d'union intime avec Dieu, vie tout entière animée de vues surnaturelles, d'espérances élevées, de charité apostolique à l'égard des enfants, des ecclésiastiques, des religieux, des prêtres, des évêques, tous élus de Dieu pour sauver tant de milliers d'âmes !

Cet apostolat des âmes, la plus petite des Petites Soeurs de la Sainte-Famille peut se garantir, en mourant, l'immense consolation d'y avoir contribué par son dévouement physique et moral. Au seuil de l'éternel séjour de la béatitude, Jésus, Marie, Joseph voudront-ils ignorer ce dévouement et pourront-ils le laisser sans récompense ?...

(à suivre)

L. LEJEUNE, O. M. I.

Corbeille des pauvres

—“Si j’obtiens ce que je demande, je ferai un don de \$10.00 pour favoriser la propagande des Annales”.—Dame E. V., de Ste-H.

—“Je promets \$10.00 pour l’abonnement de personnes pauvres, si j’obtiens une faveur qui me tient beaucoup au coeur”.—Une mère de Ch. E.

—“J’envoie 50c pour abonner aux Annales un orphelin de père et de mère. Excusez mon crayon de plomb : j’écris dans le moulin où je travaille”.—Une dame de F.

—“Ci-inclus le montant de deux réabonnements pour mon mari et moi. Vous adresserez celui de mon mari à une personne pauvre à votre choix”.—Dame W. C., de Marieville.

—“Je vous remets un abonnement pour les pauvres promis pour obtenir une grâce”.—Dame C. B., de W.

—“Je promets de payer trois abonnements et d’en prendre trois autres si la Sainte Vierge me donne la santé”.—Dame E. H., de Aston Station.

—“Ci-inclus deux abonnements pour deux dames de mes amies. Veuillez ne pas leur dire qui a payé. Ceci pour faveur obtenue”.—Une zélatrice.

—“Veuillez trouver sous ce pli, 50 sous, prix d’un abonnement aux Annales pour une personne pauvre, en reconnaissance d’une faveur obtenue”.—Dame B., de Joliette.

—“Pour obtenir la guérison d’un jeune homme, je promis de payer l’abonnement d’une personne, qui, cette année, se trouverait dans l’impossibilité de le renouveler. Je m’acquitte de ma dette. La Sainte Vierge vous dira à qui l’adresser”.—Dlle M. B. L., d’Ottawa.

—“Reconnaissance à N. D. du T. S. Rosaire pour faveur temporelle obtenue après promesse de payer deux abonnements aux personnes dont les noms suivent”.—Dlle Z. F., de Québec.

—“En plus de mon abonnement, je vous en adresse quatre autres pour les pauvres”.—Dame J. A. B., de Grand Saint-Esprit.

—“Une orpheline de père et de mère vient de me donner 50 sous pour m’abonner aux annales. Veuillez prier pour elle”.—Dlle E. H., de Montréal.

—“Pour obtenir une grâce spéciale et la protection de la Sainte Vierge pour ma famille, j’envoie deux abonnements à vos annales que vous enverrez aux adresses suivantes : Ces deux abonnements sont payés secrètement”.—L. T., de St-Adolphe de Howard.

Chronique Mariale Internationale

CINQUANTENAIRE

La livraison d'avril des "Annales de Sainte Anne" annonce la célébration, cette année, du cinquantenaire de l'installation de la Madone du Perpétuel Secours dans l'église des Pères Rédemptoristes à Rome.

Notre chroniqueur se doit de signaler cette fête mariale à l'attention de ses lecteurs.

Un mot d'explication sur cette image miraculeuse, ou plutôt de la scène qu'elle représente. Il en est peu de plus expressives et de plus touchantes.

Ne semble-t-il même pas que la Très Sainte Vierge ait été jalouse d'en provoquer elle-même la diffusion, tant ont été nombreuses les faveurs obtenues au pied de la sainte image ? C'est qu'elle y apparaît si réellement Mère du Rédempteur et Mère des hommes... L'Enfant Jésus est dans ses bras, et de ce fait la joie seule — une joie indicible — devrait remplir le coeur de la Vierge-Mère ; mais non, l'ombre du Calvaire s'étend déjà sur les douces clartés de Bethléem. Le divin Enfant ne regarde pas sa Mère ; la tête un peu rejetée en arrière, il considère une vision qui paraît lui inspirer un vif sentiment d'effroi. Ses deux petites mains serrent la main droite de la Vierge et, détail naïf, dans ce mouvement de frayeur, il perd la sandale de son pied gauche. Cette émotion, si bien rendue par l'artiste, est motivée par la présence des deux anges : l'un, placé à gauche de l'Enfant, tient dans ses mains une croix, qu'il lui présente avec quatre gros clous. Au-dessus de l'envoyé céleste, on lit les initiales de son nom : l'archange Gabriel. A la même hauteur, à droite de la Vierge, un autre ange porte un calice d'où s'élèvent la lance et le roseau surmonté de l'éponge. Son nom aussi est indiqué : c'est l'archange Michel.

Ce qui fait la grande beauté de cette peinture, c'est le visage de la Madone. On sent que le glaive se tourne et se retourne dans le coeur de la divine Mère ; mais elle n'est point effrayée : son sacrifice est fait. Déjà elle a offert son Jésus pour la rédemption de tous ; déjà elle a accepté d'être — elle sait au

prix de quelles douleurs — Corédemptrice du genre humain ; déjà elle ressent une compassion immense pour les frères de Jésus, que le péché et ses conséquences exposeront à tant de maux. C'est pourquoi son visage exprime un mélange de tristesse, de compassion et de sévérité qui remue l'âme.

Une grande leçon se dégage de ce tableau. Il nous rappelle, en effet, que la loi qui a régi le Chef et sa sainte Mère, est la loi de tous, que nul ne peut s'y soustraire ; mais que nous ne sommes pas seuls pour combattre, pour souffrir, qu'une Mère veille sur nous et plaide notre cause. Cette Vierge-Mère — aux traits si doux — c'est bien la Femme bénie qui, un jour, dira à une pauvre servante : *“Je suis toute miséricordieuse et maîtresse de mon Fils... Les trésors de mon Fils sont ouverts : qu'ils prient !”*

* * *

L'origine de cette peinture a été souvent discutée. Le Père Mariscal, Rédemptoriste et chercheur érudit, a présenté sur cette question un rapport remarquable au Congrès Marial de Fribourg (1902) ; il conclut, avec preuves à l'appui, que l'image de *Notre-Dame du Perpétuel-Secours* est la copie fidèle de la célèbre Madone, *l'Odigitrie*, peinture que la tradition attribue à saint Luc du vivant de la Vierge, et que cette douce Mère aurait bénie en disant : *“Toujours ma protection accompagnera cette image”*.

Les vicissitudes par lesquelles passa le tableau de *Notre-Dame du Perpétuel Secours*, au cours des siècles, sont connues. Rappelons seulement qu'avant la Révolution française, elle était à Rome le centre des grâces les plus signalées, et que les historiens du temps l'appelaient tous vraiment miraculeuse. Lorsqu'enfin, en 1865, Pie IX, de sainte mémoire, la remit aux mains des Pères Rédemptoristes, il leur dit : *“Faites-la connaître au monde”*. Et qui ne la connaît aujourd'hui, la douce Madone ? Qui n'a fait l'expérience de son *perpétuel secours* ?

UNE ENFANT DE MARIE.

LE CHEMIN DE LA CROIX

Le Calvaire

Tableau de Sainte Marie Madeleine (\$25.00)

Earlton, Ontario : Pour vente obtenue, \$25.00, par M. Omer Loranger.

—*"Je promets \$25.00 pour le Calvaire si mon fils persévère dans ses résolutions de tempérance, si je gagne un procès et si je suis guérie"*.—Mme X, de Montréal.

—*"Je donnerai \$25.00 pour le Calvaire si mon bébé, souffrant d'une tumeur à l'épine dorsale, est guéri"*.—Dame A. B., de Grand'Mère.

Tableau du Bon Larron (1 sou à \$10.00)

—*"Ci-inclus \$10.00 en reconnaissance d'une grâce obtenue et pour recouvrer la santé"*.—Dlle X., de Pierreville.

—*"Je verserai une aumône de \$10.00 pour le Calvaire si j'obtiens une grâce très importante, avec le courage et la santé de bien élever ma famille"*.—Dame B. G., de Saint-Séverin.

—*"Je promets \$10.00 pour le Calvaire afin d'obtenir la vente d'une propriété"*.—Dame O. L., des Chûtes Shawinigan.

—*"J'ai une grande faveur à obtenir d'ici au mois de mai. Si je suis exaucée, je donnerai \$15.00 pour le Calvaire"*.—Dlle X., de Victoria-ville.

—*"Si j'obtiens une grâce spéciale, je donnerai \$5.00 pour le Calvaire, à mon prochain pèlerinage"*.—Dame Frs. C., de Montréal.

—*"Pour obtenir une grande faveur, je promets \$5.00 pour le Calvaire"*.—Dlle L. L., de la Rivière du Loup.

—*"Je demande la santé et le courage, et pour être exaucée, je promets \$5.00 pour le Calvaire. Off : 25 sous pour frais d'insertion dans les annales"*.—Dlle M. A. G., de Lotbinière.

—*"Ci-inclus \$5.00 pour le Calvaire, offrande d'action de grâces et de prière à N. D. du T. S. Rosaire"*.—Une abonnée des Etats-Unis.

—*"Lachine : "Pour l'obtention d'un bon emploi à mon mari, je promets \$5.00 pour le Calvaire"*.

—*"St-Eustache : "Pour guérir d'une tumeur, une personne promet \$5.00 pour le Calvaire"*.

—*"Montréal : "Pour un emploi désiré, je promets \$5.00 pour l'oeuvre du Calvaire"*.—Ls. Jos. D.

—*"Sainte-Anne des Monts : Un emploi pour mon fils; promesse \$1.00 pour le Calvaire"*.

—*Almazville* : Aug. M., pour guérison obtenue. 25 sous.—*Amqui* : Dame D. N. Dubé, 50 sous.—*Auburn, Mich* : Dame Léon Fournier, \$2.00.—*Biddeford* : Pour guérison à obtenir.—Dame A. T., \$1.00.—*Cap de la Madeleine* : François Sauvageau, \$1.00. — Mr et Mme Edouard Loranger, père; \$2.00.—Arthur Cadotte, \$3.00.—*Edmunston* : Dame Marcellin Sirois, 25 sous.—*Grand Anse* : Dame Marcel Fournier, pour faveurs obtenues et à obtenir, \$5.00.—*Grand'Mère* : Dame William Lacoursière, 50 sous.—*Grondinnes* : Une abonnée, 10 sous pour faveur obtenue.—*Harrisville* : X., \$1.00 pour réussite dans une entreprise difficile.—*Lac-à-la-Pêche* : Dlle Hélène Dubé, 50 sous.—*Lowell* : Faveur obtenue, \$1.00 par Dame Frs. Jourdannais. — *Montmagny* : Une abonnée, \$1.00 pour faveur obtenue.—*Montréal* : Dlle M. R. H., 20 sous.—Dame Hubert Lamarre, 25 sous pour obtenir une faveur.—V. Gauthier, 50 sous.—Dame Frs. Corbeil, \$1.00.—*Ottawa* : Une abonnée, pour faveur obtenue, 10 sous.—*Pierreville* : Jos. Laurent, 50 sous.—*Québec* : Pour grande faveur obtenue, \$1.00.—Dlle Julia Bélanger.—*Rivière Mattawan* : F. L., \$1.00 pour guérison prompte.—*Sanford* : Marie-Anne Picher, 40 sous.—*St-Eustache* : Une abonnée, \$1.00 pour protection spéciale obtenue.—*St Léonard* : X., 50 sous.—*Ste Perpétue* : Dame A. B., 25 sous pour faveur obtenue.—*St-Louis de Nédélec* : \$1.00 pour une grande faveur obtenue et une autre à obtenir.—Dame L. H.—*St Séverin* : Dame Bruno Goulet, pour faveur obtenue, \$5.00.—*St Stanislas de Champlain* : Une abonnée, 25 sous.—*Ste Thècle* : Dame Léon Plamondon, pour faveur obtenue, 25 sous.—*Sykeston* : Dame A. Bourque, \$1.00.—*Trois-Rivières* : Dame David Pratte, 25 sous.—Dame Albert Giroux, \$2.00 pour faveur obtenue.—Dame Emile Matte, \$5.00.—*Varenes* : Dlle Marie Louise Gaudet, \$1.00.—*Waterbury* : Dame Boisvert, 40 sous.—*Yamachiche* : Dame Hilaire Heatcoat, 75 sous.—*Etats-Unis* : X. B., \$5.00.

—“*Je vous envoie \$5.00, dont \$3.00 pour la confection du tableau de la Sainte Vierge et le reste pour celle du tableau du Bon Larron*”.—Dlle A. B., de North-Coaticook.

POUR RIRE

“*Votre femme parle comme un livre... !*”

—“*Avec cette différence, toutefois, qu'on ne peut la fermer quand on veut*”.

* * *

La femme doit ressembler à l'écho, qui ne parle que si on l'interroge et qu'autant qu'on l'interroge. Mais elle ne doit pas, comme l'écho, chercher à avoir toujours le dernier mot.

* * *

Quand la langue travaille beaucoup, les mains ne font rien du tout.

ACTIONS DE GRACES

"Il est digne, juste, équitable et salutaire de vous rendre grâces en tout temps et en tout lieu".

AVIS IMPORTANTS :

1° Nous n'insérons dans nos Annales que les actions de grâces dont la publication nous est expressément demandée. 2° Seules les actions de grâces de nos abonnés sont publiées gratis; les autres doivent être accompagnées d'une offrande pour frais d'impression. 3° Nous ne publions que les actions de grâces portant l'adresse au complet de l'envoyeur. Prière de nous avertir quand la signature doit rester secrète.

Almaville : Guérison de mon père. Off : 25 sous pour le Calvaire.—*A. M.*—*Ancienne Lorette* : Guérison de mapetite fille et grâce obtenue.—*M. P.*—*Batiscan Sta.* : Réussite dans une entreprise. Off : \$5.00.—Un abonné.—*J. P. B.*—*Bécancour* : Grâce obtenue. Off : 25 sous.—Une abonnée.—Deux heureuses maladies. Off : \$1.00.—Une abonnée.—*Berthier, en bas* : Guérison obtenue. Off : \$3.00 pour une messe.—*A. Boudier.*—*Burlington, Vt* : Offrande de \$3.00 pour plusieurs faveurs obtenues.—*Dame B. Leclair.*—*Cap de la Madeleine* : Faveur obtenue. Off : 25 sous.—*F. S.*—Faveur obtenue après promesse d'un abonnement.—*Mde A. M.*—*Cap St Ignace* : Faveur. Off : 30 sous.—Une zélatrice.—*Champlain* : Grande faveur. Off : \$3.00 pour messe.—Guérison d'un mal de dents. Off : 25 sous.—Une Institutrice.—Guérison.—Une abonnée.—Guérison de mon enfant qui s'était fracturé un bras. Off : 50 sous.—Une abonnée.—*Chaudière Stn* : Plusieurs faveurs obtenues.—*Dme V. H.*—*Chûtes Shawenegan* : Deux grandes faveurs. Off : \$1.50.—*A. G.*—Guérison de mon mari. Off : une grand'messe et un abonnement.—Une abonnée.—*Deschambault* : Santé obtenue.—Une zélatrice.—Grande faveur. Off : \$1.00.—*Dme A. D.*—*Dover, N. H.* : Faveur obtenue. Off : \$5.00.—*Dme E. C.*—*Fiskville, R. I.* : Guérison d'un violent mal de tête.—*Dme J. Duplessis.*—*Gentilly* : Plusieurs faveurs. Off : un abonnement.—*Dme C. C. B.*—*Grand'Mère* : Guérison d'un mal de dents. Off : 25 sous.—*Dme Eug. Tr.*—Faveur obtenue. Off : \$3.00 pour grand'messe.—Une abonnée.—*Harrisville* : Réussite dans une affaire difficile à régler. Off : \$1.00.—*Dme M. H.*—*Haverhill, Mass* : Guérison d'un mal de dent. Off : une messe.—*Mde M. G.*—*Lake Linden, Mich.* : Guérison d'un cheval de prix. Off : \$1.00.—*Lamèque, N. B.* : Guérison.—*Dme O. C.*—*La Pérade* : Guérison. Off : \$1.00.—*Dlle A. L.*—*La Sarre* : Guérison de mon mari. Off : \$1.00 pour messes.—*Dme H. Lefebvre.*—*Lawrenceville* : Emploi obtenu, dette recouvrée, réussite dans nos entreprises et guérison d'un animal.—*Dlle A. M.*—*Lowell, Mass* : Guérison. Off : \$1.00.—*Mde F. J.*—*Manchester, N. H.* : Guérison. Off : un abonnement.—Guérison obtenue. Off : 2 abonnements.—*Dme Poirier.*—*McKendrik* : Guérison d'un animal.—

Une abonnée.—*Montréal* : Guérison après opération très réussie.—
A. M.—Réussite dans une affaire importante. Off : \$1.00.—Un abon-
né.—Guérison. Dme M. Boivin.—Guérison.—Une abonnée.—Heureu-
se maladie et bonne santé.—Une abonnée.—*Nashua, N. H.* : Faveur.
Off : \$1.00.—Mde J. B. St O.—*Nédelec* : Grande faveur. Off : \$1.00
pour le Calvaire. — Dme L. H.—*New-Bedford, Mass* : Grâce obte-
nue après promesse de \$1.00.—Dme Ph. Gingras.—*Newport, Vt.* :
Guérison d'un violent mal de dents.—Une zélatrice.—Grande faveur
obtenue. Off : 50 sous.—Dme O. Sabourin.—*Nicolet* : Guérison de
mon enfant.—Dme L. C.—*Parkhurst* : Plusieurs grâces.—Une abon-
née.—*Petit Bécancourt* : Faveur. Off : un abonnement.—Dme A.
M.—*Pont Maskinongé* : Succès dans une opération et prompt guéri-
son.—Une abonnée.—*Proulxville* : Faveur. Off : une grand'messe.—
Une enf. de Marie.—Grâce. Off : \$1.00.—Dme A. V.—Faveur. Off :
\$5.00.—Dme B. G.—*Québec, St Sauveur* : Position obtenue.—Dme
J. C.—*Québec* : Guérison après application des feuilles d'annales.
Off : 50 sous.—Dme J. A. H.—Grâces obtenues.—Une abonnée.—
Grande grâce. Off : un abonnement.—Mde L. B. G.—Guérison.—
Une ancienne abonnée.—*Riv. au Doré* : Faveur.—Une zélatrice. —
Riv. Mattawin : Prompte guérison. Off : \$1.00 pour le Calvaire.—
F. L.—*St Angèle de Laval* : Grâce obtenue. Off : 50 sous pour messe.
—T. P.—*Ste Agathe* : Guérison de mon petit garçon.—Dme Ph. D.—
Ste Anne des Monts : Guérison de mon petit garçon.—Une nouvelle
abonnée.—*Ste Croix, Lotb.* : Offrande \$5.00 en messes pour protec-
tion obtenue.—Anonyme.—*St David de Lévis* : Faveurs obtenues. Off :
une collection de vieux timbres et un abonnement.—Une abonnée.—
St Denis sur Richelieu : Une religieuse grandement soulagée après
promesse de s'abonner et publier dans les annales.—Dme Hubert Le-
blanc.—*Ste Eulalie* : Heureuse maladie et baptême de mon enfant.—
Une mère.—*St Eustache* : Réussite et protection demandée. Off : 21
abonnements.—M. M. L. zélateur.—Santé obtenue. Protection. Off :
un abonnement pour les pauvres et \$1.00 pour le Calvaire.—Une abon-
née.—*St Félix de Kingsey* : Guérison et heureuse maladie.—Un abon-
né.—*St Gabriel, Berthier* : Succès obtenu dans mes examens. Off :
\$5.50.—Une Enf. de Marie.—*St Georges, Bce* : Faveur. Off : 25
sous.—N. P.—*St Joseph, Bce* : Succès dans deux procès, après pro-
messe de s'abonner.—Dme A. L.—*St Léon* : Faveur. Off : 50 sous.—
Dme Ph. L.—Plusieurs faveurs. Off : 15 sous.—Mde M. L.—Fav-
eur. Off : un abonnement.—Dme Geo. Caron.—Deux guérisons obte-
nues après promesse de 50 sous.—Une abonnée.—Faveur.—Une
abonnée.—*St Louis de Fracne* s Faveur obtenue. Off : \$1.95 en lumi-
naire.—Dme J. C.—*St Ludger* : Faveur. Off : 50 sous pour messe.—
D. J. E. B.—*St Maurice* : Guérison de ma petite fille.—Dme J. Th.—
St Michel : Guérison. Prom : un abonnement.—Mde L. S. O.—*St
Narcisse* : Succès dans une entreprise. Off : 25 sous.—Une Enf. de
Marie.—*St Pascal, Kam.* : Guérison d'un enfant, victime d'un acci-
dent. Plusieurs autres guérisons obtenues.—Une Enf. de Marie.—

St Paulin : Heureuse naissance.—Dme H. B.—Grâce obtenue.—L. D.—*Ste Perpétue* : Faveur. Offrande pour le Calvaire.—Dme A. B.—*Ste Rose du Dégelé* : Offrande de \$1.00 pour messes.—Dme L. Voisine.—*Ste Sophie de Lévrard* : Offrande de 50 sous pour grâce obtenue.—Dme Nap. Nault.—*St Stanislas* : Trois faveurs obtenues. Off : \$1.25.—Une abonnée.—Guérison après neuvaine.—Une abonnée.—*Ste Thècle* : Guérison d'un animal. Off : 30 sous.—Dme Ed. L.—*St Tite* : Faveur.—Une abonnée.—*St Tite des Caps* : Guérison de ma petite fille, après promesse de m'abonner aux annales.—Dme C. Ménard.—*St Wenceslas* : Faveur après promesse d'un abonnement.—Dme P. V.—*St Wenceslas* : Guérison. Off : 50 sous pour messe.—Dme P. D.—*Trois-Rivières* : Faveur.—Dme P. L.—Guérison sérieuse obtenue à ma petite fille, après usage de roses bénites et promesse d'offrande.—Dme Arthur Gélinas.—Faveur. Off : 25 sous.—Dme Moisan.—Guérison de mon fils, séminariste, atteint d'une surdité grave.—Une abonnée.—Guérison d'une maladie de nerfs. Off : 20 messes.—Dame E. B.—*Sanford, Maine* : Faveur. Off : un abonnement et 40 sous.—M. A. Richer.—*Sherbrooke* : Guérisons et faveurs obtenues.—Une zélatrice.—Faveur.—Une abonnée.—*Suncook, N. H.* : Guérison obtenue. Off : \$1.00 pour messes en l'honneur de N D du Cap.—Melle R. D.—*Ulverton* : Préservé d'une opération. Off : un abonnement.—M. Altia Jutras.—*Val Brilliant* : Grâce particulière. Off : 25 sous.—Dme L. Lauzier.—*Verner, Ont.* : Faveur.—Une abonnée.—*Victorizaville* : Guérison de mon bébé. Off : 50 sous.—Dme S. F.—*Warwick* : Faveurs. Off : 85 sous.—Q. M. M.—*Watertown, Conn* : Guérison d'un mal d'yeux. Off : 25 sous.—*Webster, Mass* : Guérison après promesse de m'abonner.—Dame A. P.—*Yamachiche* : Guérison. Off : \$1.00.—Cornélius Heatcoat—Faveur. Off : \$1.00 pour messes.—M. L.—*Yamaska* : Grâces. Off : 10 sous.—Mlle A. P.

LA BALANCE ET LA JUSTICE

Un boulanger de Sainte-Foye, petit village près de Québec, prenait le beurre dont il usait, à un cultivateur des environs. Un jour, il lui sembla que les boulettes n'avaient pas le poids convenu ; il se mit donc à les peser, et, à chaque livraison, il constata plus ou moins de déficit. Notre homme perdit patience et porta plainte contre son vendeur. Le juge les fit comparaître à son tribunal.

—“Avez-vous des balances ?” demanda-t-il au cultivateur.

—“Oui, Monsieur le juge”.

—“Et des poids ?”

—“Je n'en ai pas”.

—“Comment, alors, pouvez-vous peser votre beurre ?”

—“C'est bien simple. Depuis que le boulanger m'achète du beurre, je prends mon pain chez lui, et ce sont ses pains d'une livre qui me servent de poids pour peser mon beurre. Si le poids n'y est pas, c'est la faute du boulanger et non la mienne”.

Salomon eût embrassé notre homme.

Recommandations

O Toute-puissance suppliante, priez
pour nous.

Avis importants

1° Nous n'insérons dans nos Annales que les recommandations dont la publication nous est expressément demandée. 2° Seules les recommandations de nos abonnés sont publiées gratis; les autres doivent être accompagnées d'une offrande pour frais d'impression. 3° Nous ne publions que les recommandations portant l'adresse au complet de l'envoyeur. Prière de nous avertir quand la signature doit rester secrète.

Ancienne Lorette : Grâce de connaître ma vocation.—M. P.—*Baie Shawinigan* : Guérison et faveur demandées. Prom : \$2.00.—Une abonnée.—*Beauceville* : Intentions d'une personne très affligée.—G. M.—*Beaumont* : Succès dans un sérieux procès, et bonne réputation d'une personne chère. Off : \$1.00.—Une abonnée.—*Biddeford, Maine* : Un frère malade.—Dme Ls. Talbot.—*Cap de la Madeleine* : Un jeune à la guerre.—*Champlain* : Protection de la Ste Vierge sur mes enfants et vocations religieuses demandées.—Une abonnée.—*Chicopée, Mass.* : Un jeune homme qui oublie ses devoirs religieux. — Une mère.—*Chûtes Shawinigan* : La conversion complète et durable de mon mari; règlement d'une affaire sérieuse. Prom : \$10.00 et deux abonnements pour les pauvres.—*Dame X.*—Une opération sérieuse à subir. Courage pour mon mari.—*Dame A. M.*—*Corestine, Ont.* : Guérison demandée.—*Mde P. R.*—*Escanaba, Mich* : Faveurs et paix demandées. Off : 20 sous.—*Mlle F. Beauchamp.*—*Fraserville* : Heureux voyage et protection de N. D. du Cap demandés.—*Mde Ph. L.*—Guérison d'un malade.—*Dme C. C. B.*—*Grand'Mère* : Grâce demandée. Prom : \$3.00.—*Mlle C. E.*—*Gravelbourg, Sask.* : Guérison de mon mari. Off : Un abonnement pour une personne pauvre.—Une abonnée.—*Haverhill, Mass* : Guérison d'un pied malade. Off : 50 sous pour messes.—*C. O.*—*Hull* : Guérison de ma fille.—*Dme H. L.*—*La Baie* : Une somme d'argent perdue et autre faveur. Off : 10 sous.—*Z. P.*—*Lamoureux, Alta* : Succès dans des examens. Paix et faveurs spéciales.—*Dme Vve O. H.*—*Latulippe* : Santé pour élever ma famille.—Une abonnée. *Ed. M.*—*Lennoxville* : Guérison demandée. Off : 50 sous pour messe.—Un abonné.—*Limoilou* : Faveur demandée. Prom : un don.—*J. C.*—*Lourdes, Még.* : Faveur.—Une abonnée.—*Lowell, Mass* : Guérison demandée. Prom : \$10.00.—Une Enf. de Marie.—Guérison de ma mère. Emploi demandée. Santé pour ma famille. Off : 25 sous.—*M. A. D.*—*Maisonneuve* : Faveur demandée.—*Mde David Faille.*—*Manchester* : Un père de famille éloigné des sacrements.—Son enfant, abonnée.—*Matham, Mass* : Guérison.—*Dme A. P.*—*Montréal* : Une pauvre infirme.—Abonnée.—Guérison. Prom : \$1.00 par mois pendant 12 mois.—*Mde L. G.*—Santé et persé-

vérance dans une sérieuse résolution.—Un abonné.—Un fils adonné à la boisson. Off : 50 sous.—Une abonnée.—*North Coaticook* : Protection demandée pour toute ma famille. Off : \$8.40.—A. B.—*Proulxville* : Guérison.—M. W. B.—Faveur et santé demandées. Prom : \$10.00 pour le Calvaire.—Dme B. G.—*Québec* : Faveur demandée. Prom : \$5.00.—M. J. T.—Guérison demandée. Off : 25 sous.—M. Jos. Gauvin.—Guérison de mon enfant.—Une abonnée.—Faveur. Promesse. Une aumône.—Dme J. A. H.—Un père de famille qui prend de la boisson.—Une zélatrice.—Augmentation de salaire demandée.—Prom. \$1.00.—Dme J. C.—*Rivière Bleue* : Guérison d'un meère et sa fille.—Une zélatrice.—*Riv. du Loup* : Guérison demandée. Prom : \$5.00.—Une abonnée.—*Rosemont* : Faveur. Prom : une messe.—Mde E. Doucet.—*Ste Anne des Monts* : Guérison demandée.—Une abonnée.—*St Casimir* : Guérison. Prom : \$5.00.—Mde W. J. T.—*Ste Croix, Lotb.* : Guérison. Prom : \$5.00 pour le Calvaire et abonnement pour 10 ans.—M. A. G.—*St-Elphège* : Réussite d'une grave opération et prompt rétablissement de ma santé.—Dme J. A. L.—*St François du Lac* : Guérison complète demandée.—Une abonnée.—*St George de Windsor* : Guérison de mon enfant, après promesse de payer mon abonnement.—Dme Joseph Boucher.—*St Léon* : Une mère de famille demande la santé et un emploi pour son mari.—Une abonnée.—Guérisons.—Une mère et son enfant.—*St-Lin des Laurentides* : Vente de deux propriétés et exemption de trouble.—Une abonnée.—*St Marc de Shawinigan* : Guérison de mon fils. Prom : Un pèlerinage et un abonnement.—Mde J. G.—*St Modeste* : Conversion de plusieurs personnes, guérisons de malades, intentions particulières.—Abonné.—*St-Raymond* : Guérison et courage dans la maladie.—Une mère de famille.—*St Stanislas* : Conversion de mon mari. Prom : \$1.00.—Une abonnée.—*Ste Thècle* : Intentions particulières.—Une abonnée.—*Sanford, Maine* : Guérison et bonne position demandées. Recouvrement d'une dette. Prom : \$1.00.—Dme T. Leclerc.—*Sheldon, Vt.* : Guérison d'une maladie de coeur ou au moins la résignation dans la souffrance.—Une abonnée.—J. D.—*Skohegan, Maine* : Vente d'une propriété. Prom : \$5.00.—N. C.—*Somersworth, N. H.* : Un frère adonné à la boisson.—Une abonnée.—*South Durham* : Promesse de \$5.00 après obtention d'un emploi et santé pour y réussir.—C. A. B.—*Victoriaville* : Succès et faveur demandés.—Une zélatrice.—*Woonsocket, R. I.* : Un homme adonné à la boisson.—Une nouvelle abonnée.—*Yamachiche* : Vente d'une terre. Prom : \$5.00.—Dme A. G.

Nos chers défunts

"C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour nos morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés". (II Mach. XII-46).

Nos abonnés

Batiscan : Mde Vve Louis Gouin.—*Beauceville* : Mde Pierre Matthieu.—*Béancour* : M. Pierre Cyrenne.—M. Charles Lisnois.—Mlle Dorina Lisnois.—*Caraquet* : Dame Jean-Louis Lantheigne, mère de notre dévouée zélatrice.—*Central Falls* : Mde Léa Goyette.—*Chicoutimi* : Mde Clément Dumais.—*Cohoes, N.Y.* : Mlle Julie Chagnon.—*Deschambault* : M. Hubert Lefèvre.—M. Edouard Mayrand.—*Fall River* : Mde Edouard Massé.—*Gentilly* : Mde Marie Séraphine Brunelle.—*Grondines* s M. Ephrem Laganière.—*Haverhill, Mass* : M. Magnus Prévost.—M. Antoine Roy.—*Hickson, N. Dak.* : Mde Adéline Tessier.—*Les Eboulements* : Melle Caroline Dufour.—*Hull* : Mlle Irène Binet.—*Lamoureux, Alta* : Dme Alphonse Gaumont.—*Loretteville* : Dlle Joséphine Dubeau.—*Lowell* : M. Chs. H. Boisvert.—*Montréal* : Mde Ademar Boisvert.—M. François Corbeil.—Mlle Evéline Patenaude.—Mde A. Craig.—*Parisville* : Mde Joseph Gervais.—*Plessisville* : Mlle Joséphine Carrier.—*Princeville* : M. l'abbé F. E. Baril, curé.—*Québec* : Mde Geo. E. Amyot.—*St-Alexandre, Kam.* : M. Firmin Paradis.—M. Pierre Bérubé.—*St-Calixte* : Mde F.-Xavier Payette.—*St-Casimir* : Mde Pierre Lanouette.—*St-Césaire* : M. Leduc.—*St-Clothilde, Arth.* : Mde Ludger Lemay.—*St-Elphège, Yam.* : Mde Joseph Lemire.—*St-François du Lac* s Mde A. P. Allard.—*St-Grégoire* : Mlle Ida Héon.—*St-Léonard d'Aston* : Mde Vve Onésime Fleury.—*St-Monique* : Mde Delphine P. Beliveau.—*St-Paul de Chester* : M. Moïse Leblanc.—*St-Paulin* : Mde Philéas Deschênes.—M. Chs.-Ed. Boucher.—M. R. Bergeron.—M. Chs. Bergeron.—*St-Rémi, Arth.* : Mde Zéphirin Perreault.—*Ste-Rosé Dégélé* : M. Georges Valcourt.—*Ste-Sophie, Még.* : Mde Victor Turcotte.—*St-Ubalde* : M. J-Bte Bussière.—*St-Zacharie, Beauce* : Mde Philibert Tardif.—*Trois-Rivières* : Mde Joseph Rochefort.—Mde Edmond Chauvette.—*South Durham* : Mlle Marie Berthe Lafontaine.—Mlle Evéline Côté.—*Wilder, Vt.* : M. Napoléon Thibodeau.—*Yamaska* : Mlle Marie-Ange Béland.—Mde Alphonse Béland.—Mlle Athalie Rivard.

INDULGENCES

Il y a indulgence plénière réservée pour être gagnée à l'heure de la mort, pour ceux qui, un jour choisi par eux durant leur vie, auront, après confession et communion, et dans les sentiments de charité envers Dieu, prononcé l'acte suivant :

"Seigneur mon Dieu, dès maintenant j'accepte de bon coeur et de plein gré de votre main le genre de mort, quel qu'il soit, qu'il vous plaira de me réserver, avec toutes ses angoisses, peines et douleurs".

(PIÈ X, 9 mars 1904).

Le tarif de nos trentains est de \$15.00.

R. I. P.

Bibliographie Mariale

De Maria numquam satis.

“DU CHAMP DE BATAILLE AU CIEL” (1) tel est le titre du récent ouvrage où M. LE CHANOINE COUBÉ, dans un style rapide, vibrant, empoignant comme un coup de clairon, nous rapporte toute une série de gestes héroïques, de paroles sublimes, de réflexions heureuses, bien propres à encourager et ceux qui tombent au champ d'honneur et ceux qui les pleurent.

Des trois chapitres consacrés à “Notre-Dame des Tranchées”, au “Chapelet” et aux “Médailles”, nous nous faisons un devoir de reproduire les passages suivants :

“Un instinct filial, surnaturel, qui est déjà une grâce, pousse nos soldats à aimer, à honorer, à prier Marie avec une inébranlable confiance. Sa vue, sa pensée dit mille choses à leur coeur. Ils sont hommes, tristes et faibles dans cette vallée de larmes, et elle est la mère que Jésus a donnée à tous les hommes : *Ecce mater tua !* Ils sont baptisés, et elle est le Secours des chrétiens : *Auxilium christianorum !* Ils souffrent dans leur chair et dans leur coeur, et elle est la Consolatrice des affligés ! Ils ont péché, et elle est le Refuge des pécheurs ! Ils craignent la Justice éternelle, et elle est la Mère de miséricorde. Ils vont mourir, et elle est la Porte du ciel ! Tous ces titres de Marie qu'ils ont entendus dans les litanies reviennent doucement chanter dans leur mémoire, quand ils s'endorment ou tâchent de s'endormir le soir après une journée de dangers, à la veille d'une journée plus tragique peut-être, et ils répètent tout bas, comme des mots de caresse et d'espoir : Refuge des pécheurs, Consolatrice des affligés, Secours des chrétiens, Mère de miséricorde, Porte du ciel, ô Notre-Dame, veillez sur nous !

Ils ont d'ailleurs des raisons professionnelles de l'invoquer. Ils sont soldats, et elle est la Vierge guerrière, Notre-Dame des armées. Ils combattent pour la France, et elle est la Reine de France. Ils combattent pour la Justice, et elle est le Miroir de justice. Ils ont devant eux un ennemi redoutable, mais “elle

(1) Volume de 400 pages in-16, en vente chez Poussielgue, Paris, au prix de 2 fr. 50, l'unité, broché.

est terrible comme une armée rangée en bataille". Ils se rappellent que la plus glorieuse victoire de la première année de la guerre, celle de la Marne, s'est déroulée dans la fête et l'octave de sa Nativité, et ils lui en demandent d'autres plus éclatantes".

Quelle émouvante poésie dans ce récit publié par la *Croix* !

"A la fin de la messe militaire, nous avons chanté *Notre-Dame de France*, de Gounod, et il n'y avait guère de regards secs dans l'assistance.

"Je l'ai cependant entendu chanter de façon plus impressionnante. C'était une nuit aux tranchées. Nous avions été attaqués, et pendant trois quarts d'heure ce fut un bruit épouvantable : les marmites boches qui éclataient autour des boyaux, les 75 et les 120 courts et longs, les fusils et les grenades à main, les cris des assaillants et les nôtres, tout cela faisait un joli tapage. Puis, l'attaque repoussée, le calme était revenu complet. Alors dans la nuit, chanté par une voix magnifique, monta le premier couplet :

O vous que Dieu bénit entre toutes les femmes,
Etoile dans la nuit de mon humilité,

"Je défie qui que ce soit de trouver une mise en scène plus impressionnante. Puis ce fut le refrain qui, de toute la tranchée, sur plus d'un kilomètre, éclata :

Nous avons mis en vous toute notre espérance ;
Daignez nous protéger, Notre-Dame de France.

"Je n'espère jamais entendre rien de plus beau et de plus saisissant. Toute l'âme de nos soldats, toute leur foi en Celle qui nous donnera la victoire, se manifestait là, sans contrainte et sans respect humain".

Un aumônier militaire écrit que dans son cantonnement, chaque soir vers 6 heures, on récite le chapelet. La première dizaine est pour les soldats de notre régiment qui viennent de prendre la relève des tranchées. Il y aura probablement attaquée cette nuit : qu'ils soient braves et que Dieu les protège ! Seconde dizaine pour nos blessés : puissent-ils bientôt guérir ! Troisième pour les morts au champ d'honneur, pour leurs pauvres familles, leurs orphelins ! Quatrième pour les mères et les veuves dont la vie est brisée ! Cinquième pour la France, plus vénérée que toutes les mères, plus aimée que toutes les

femmes, pour la plus grande France, la France immortelle, pour qu'elle soit victorieuse demain.

Un soldat de 24 ans ne se contente pas de dire le chapelet, il invite ses camarades à faire comme lui ; bien mieux il organise parmi eux le Rosaire vivant, une chaîne de prières :

“Je suis heureux en ce moment, écrit-il, mon Rosaire vivant fonctionne bien dans ma section, chacun doit le réciter consciencieusement” . . .

Au mois d'octobre 1915, il y avait trente mille soldats inscrits dans l'Association du Rosaire vivant et faisant monter chaque jour des millions d'*Ave Maria* vers la Sainte Vierge.

“L'Action française” cite ce joli trait :

“Note ce fait saisissant dont j'ai été le témoin ému plus que tu ne saurais le croire. Au moment de l'action, et elle était rude, nous attendions l'ordre de charger et nous étions bien impatients. Notre colonel, droit sur son cheval, disait son chapelet sans se soucier de personne. Je te jure que c'était beau. C'était d'un fameux exemple”.

Autre trait raconté par René Bazin :

“On emporte un Vendéen mourant sur une civière. — Mon lieutenant ? — Que voulez-vous, Gelineau ? A boire ? — Non, donnez-moi, s'il vous plaît, mon chapelet qui est dans ma poche, de droite. — Et, la tête renversée, les yeux fermés, de sa main gauche pendante, le mourant égrène ses *Ave Maria* qu'accompagne un léger mouvement des lèvres. Halte ! dit le lieutenant. On dépose le brancard sur la mousse. Le chapelet est tombé. Le Vendéen est mort dans les mêmes sentiments que ses ancêtres qui allaient au feu, le chapelet enroulé autour du cou”.

Un sous-lieutenant raconte à M. le curé de Boulogne-sur-Gesse comment, cerné avec ses hommes par l'ennemi, il leur recommanda d'invoquer la Sainte Vierge, et s'élança avec eux sous une raffale de balles. Arrivé dans la forêt, il les compte. Aucun ne manque. Aucun n'a été touché. Quand il rejoint sa compagnie, il répond à son lieutenant qui le félicite les larmes aux yeux : “Mon lieutenant, c'est la Sainte Vierge qui nous a sauvés”. Un sergent le prit par la main, et lui dit : “Je n'étais pas croyant, mais désormais je le serai”.

Un autre écrit de Perpignan, le 14 septembre 1914 :

“J’ai été blessé près d’un bois du côté de Luneville. Cette blessure est, paraît-il, des plus intéressante pour les médecins qui la soignent, et les Dames de France ne me nomment que le Miraculé. Les médecins sont unanimes à dire comme elles. La balle est entrée sur le devant du cou, frôlant quelques nerfs du bras gauche, et elle est ressortie au-dessous de l’épaule sans toucher ni le poumon ni la gorge. La chaîne de ma chère médaille de la Sainte Vierge a été brisée par la balle. Je suis convaincu que je dois la vie à la Sainte Vierge”.

D’une lettre d’un officier :

“Un obus éclate. Un morceau frappe en plein coeur un de mes brigadiers, perce et brûle sa tunique, son livret, sa chemise, sa flanelle et s’arrête, après l’avoir faussée, sur une médaille de la Sainte Vierge”.

C’est la Vierge qu’on invoque dans les suprêmes détresses :

Deux petits soldats gisent côte à côte blessés, sanglants, sur le champ de bataille. L’un d’eux sent qu’il va mourir ; il dit à son camarade : “Il n’y a pas de prêtre par ici ? — Non. — Je ne veux pourtant pas partir comme ça... Sais-tu une prière ? — Oui, un peu”.—Et il dit lentement les paroles du “Notre Père” et du “Je vous salue, Marie”, que l’agonisant répète avec ferveur. Mais la vie s’en va. Le catéchiste improvisé ajoute : “Dis avec moi : Bonne Vierge, sauvez-moi !” L’autre murmure cette invocation et il meurt. Qui peut douter que la Bonne Vierge ait regardé avec tendresse ces deux petits mourants qui, abandonnés de tous, se jetaient si naïvement dans ses bras ?

* * *

O Notre-Dame du Rosaire, ô Notre-Dame de la mort, combien en avez-vous béni de ces héroïques agonies, combien en avez-vous cueilli dans les plis de votre robe d’azur de ces belles âmes qui vous criaient : Ma Mère ! Vous leur répondiez : Mes enfants ! Oui, les soldats de France sont tous vos enfants. Ils vous prient pour eux-mêmes, pauvres pécheurs et pour leur patrie bien-aimée. Exaucez-les. Soyez pour eux la Porte du ciel, soyez pour la France Notre-Dame de la Victoire !”



Il est rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire est envoyé
aux " ANNALES DU T. S. ROSAIRE.

Nous ne vendons pas les livres que nous annonçons.

REVUE CANADIENNE.—Livraison de mars 1916.—Les bibliothèques canadiennes et leur histoire (II), par Aegidius Fauteux.—Choses vues, par le chanoine Desgranges et l'abbé Thellier de Poncherville.—A travers les faits et les oeuvres, par Thomas Chapais.—Un conseil de guerre à Montréal (1757), par P.-G. Roy.—Chronique des revues et notes bibliographiques.

Rédaction et administration, 471 rue Lagouchetière Ouest, Montréal. Abonnement : \$3.00 par année.

LE PARLER FRANÇAIS.—Livraison de février 1916.—Notre séance publique annuelle, par C. R.—Notes pour servir à l'étude de la phonétique canadienne-française. — " Notre front ", " La prière du blessé ", poésie de G. Zidler.—Vocabulaire.—Questions et réponses. — Glanures. — Sarclures. — Lexique, etc. etc.

Université Laval, Québec : \$2.00 par année.

LA REPONSE.—Sommaire de mars 1916.—Si Guillaume était mort ? Un cas de conscience ; Une rumeur infâme ; Cantique de guerre ; Litanies des saints de la France ; Sur deux colonnes ; L'argument du pigeon ; Coups de ciseaux apologétiques, par E. Diplessy. Adresse : 82, rue Bonaparte, Paris-VIe, 4 francs par année.

LE CREATEUR ET LA CREATURE ou *les Merveilles de l'Amour divin*, par le P. Faber, 17e édition, 1915. Vol. in-12 de 428 p. Prix : 3 fr. 50.

Comment échapper à l'influence de l'esprit du monde ? Par l'amour du Créateur, par un culte d'amour, par un amour qui nous fait pénétrer l'abîme de la beauté divine, source de notre sainteté ici-bas et de notre bonheur dans l'autre vie.

PROGRES DE L'AME DANS LA VIE SPIRITUELLE.—7e édition, 1 fort vol. in-12. Prix : 3 fr. 50.

“Le livre du *Progrès de l'âme dans la vie spirituelle*, du P. Faber, est plein de la doctrine des saints, toutes les infirmités de l'âme y sont décrites avec une profondeur et une vérité d'analyse qu'on rencontre dans bien peu de livres; et le remède est indiqué à côté du mal avec une sagacité qui révèle une longue expérience dans la direction des âmes. (MGR TURINAZ).

PARABOLES EVANGELIQUES, par le P. A. Roussel. Prix : 1 franc; cartonné, 1 fr. 50.

Les catéchistes, les instituteurs, les institutrices qui ont à expliquer ces paraboles, tireront un profit spécial de la lecture de cet opuscule. Quant aux prédicateurs, ils possèdent sans doute des exégèses d'appareil plus scientifique dans leurs bibliothèques; ils pourront cependant, eux aussi, tirer parti des délicates observations morales, doctrinales et psychologiques de notre collaborateur.

Ces trois volumes sont en vente à Montréal. Librairie Granger et librairie Notre-Dame, Québec. Librairie Garneau.

EXCURSION SACERDOTALE CHEZ LES TETE-DE-BOULE, par A. Joyal, O. M. I., Volume in-octavo de 90 pages avec gravures dans le texte.

“Votre récit est extrêmement intéressant et vous avez fait une bonne et belle oeuvre en le publiant. Ce que j'admire et ce que tous vos lecteurs admireront, c'est le dévouement sans bornes des bons Pères Oblats, leur vie de privations, de misères, de souffrances physiques et morales endurées patiemment pour Dieu et pour les âmes; existence isolée, manquant de tout réconfort social. Aussi que de mérites ils ont devant Dieu ! Puisse notre admiration n'être pas stérile, mais nous inciter, nous stimuler à suivre leur exemple et à travailler pour le Ciel ! Vos lecteurs — et ils seront nombreux, je l'espère — trouveront dans vos belles et très intéressantes pages un grand sujet d'édification”.

L. N. CARD. BEGIN,

Arch. de Québec.

Broché, 1 exemplaire : \$.10. Cartonné, 1 exemplaire : \$.20.

En vente au bureau des Annales du Très Saint Rosaire.

